

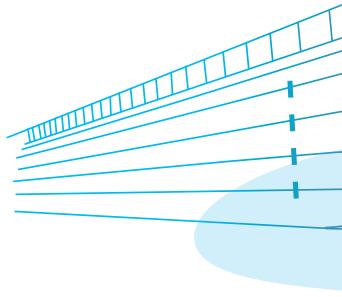


• • • • NOS 10 ENGAGEMENTS
Agir en partenaire
industriel responsable





Les Chantiers de la Haute-Seine, principal chantier naval du bassin de la Seine, créé en 1919, est un partenaire responsable et engagé. Centenaire et résolument tournée vers l'avenir, l'entreprise cherche sans cesse à innover pour servir au mieux les acteurs du fleuve tout en répondant aux attentes sociétales.



01 – Agir pour la santé et la sécurité

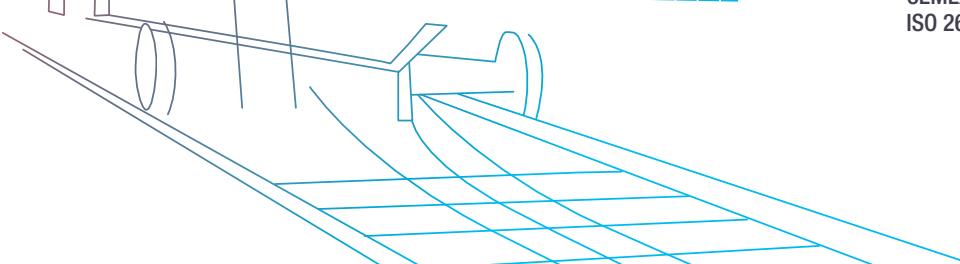
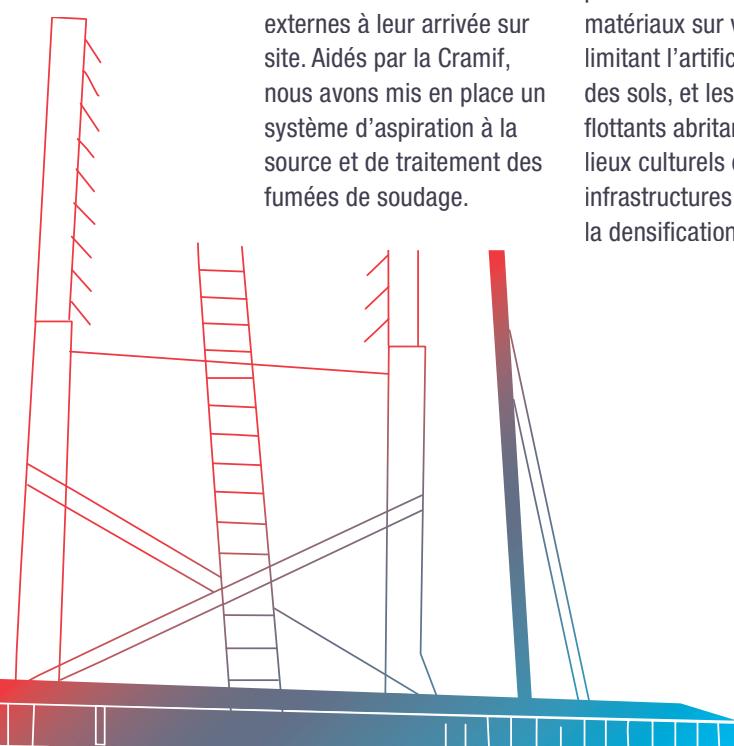
Notre objectif ? 0 accident. Comment ? Grâce à un système de management dédié et à la sensibilisation permanente des salariés, clients et fournisseurs. Nos efforts portent entre autres sur l'ergonomie des postes de travail, la gestion du stress, les EPI, la mise à disposition de bases vie pour les intervenants et un accueil sécurité des externes à leur arrivée sur site. Aidés par la Cramif, nous avons mis en place un système d'aspiration à la source et de traitement des fumées de soudage.

02 – Contribuer à la construction durable

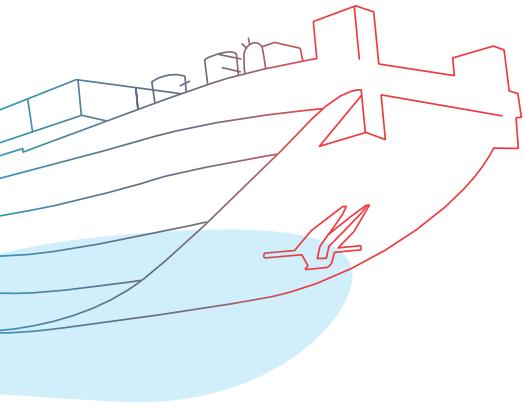
Par la construction et l'entretien de bateaux industriels transportant des matériaux et déchets de construction, nous favorisons un mode de transport alternatif à la route, respectueux de l'environnement, peu accidentogène et limitant les embouteillages en milieu urbain. Les barges permettent de stocker des matériaux sur voie d'eau, limitant l'artificialisation des sols, et les bâtiments flottants abritant des lieux culturels ou des infrastructures diminuent la densification urbaine.

03 – Être un maillon de l'économie circulaire

Nous gérons de façon responsable l'ensemble de nos déchets en triant le papier, le carton et la ferraille *in situ* et en les évacuant vers des sites dédiés. Par ailleurs, nous trions et traitons l'ensemble de nos déchets dits dangereux en utilisant les filières de traitement agréées, tout en nous appuyant sur l'expertise de nos partenaires. L'ensemble de nos déchets sont traités localement, respectant ainsi le principe de boucle courte.



Les 10 engagements des Chantiers de la Haute-Seine sont en ligne avec la politique RSE de sa maison mère, CEMEX, fondée sur la norme ISO 26000.



04—Lutter contre le changement climatique

Nous anticipons les impacts liés aux procédés industriels, notamment en utilisant des fontaines de dégraissage lessiviel non nocives à la place de solvants et en participant au projet « PM 13 », qui vise à construire un bateau équipé d'un système conjuguant batteries et dispositif à pile à combustible, capable de déplacer des barges et de convoyer des établissements flottants non propulsés. Nous avons largement contribué à la construction du bateau restaurant 100 % électrique, le Ducasse sur Seine.

05—Préserver l'eau et la biodiversité

Acteur du port industriel de Villeneuve-le-Roi, nous soutenons l'amélioration du système de gestion des incidents environnementaux par la mise en œuvre d'exercices de gestion de pollution accidentelle. Afin de réduire tout risque de pollution de la darse, nous avons mis en place un barrage antipollution permettant de fermer nos voies de tirage à terre en cas de déversement accidentel. L'ensemble des produits chimiques sont stockés au-dessus du niveau de la crue de 1910.

06—S'intégrer dans la communauté

Implantés dans le même territoire depuis 1919, nous investissons pour pérenniser nos activités et l'emploi local, en augmentant par exemple la capacité de nos voies de tirage à terre. Chaque année, nous ouvrons nos portes au public pour les Journées du patrimoine. Nous invitons également la presse et les élus locaux aux mises à l'eau des bateaux neufs. Enfin, nous accueillons en permanence stagiaires et apprentis de formations et niveaux divers afin de transmettre nos savoir-faire, et nous organisons régulièrement des ateliers « matériaux » pour les scolaires voisins.

07—Améliorer l'expérience collaborateurs

Des réunions régulières d'information et d'expression et un dispositif de communication interne multicanal permettent d'informer, d'écouter et de valoriser les équipes. Au-delà de la santé et de la sécurité, nous sommes attentifs aux conditions de travail et au développement personnel des salariés. Nous avons par exemple amélioré nos ateliers mécanique et diesel en appliquant la méthode des 5S. Enfin, nous veillons à la non-discrimination, à la diversité et au respect des droits de la personne.



« Depuis de nombreuses années, nous plaçons le développement durable au cœur de nos activités. Aujourd'hui, cet engagement vis-à-vis de nos parties prenantes est une réalité quotidienne. À l'écoute de nos salariés, nous sommes attentifs aux conditions de travail, au respect et au développement de chacun. Proches de nos clients, notre raison d'être est de les aider à optimiser leurs projets de construction et de maintenance navale en intégrant les dimensions économique, environnementale et sociale. À la fois mémoire de la Seine et acteurs de la transition technologique, nous accompagnons nos partenaires grâce à notre expertise, notre envie et notre passion pour, ensemble, contribuer à l'évolution du monde fluvial. »

Frédéric Motreff, directeur.



08—Travailler avec des fournisseurs responsables

CEMEX, notre maison mère, est signataire de la Charte relations fournisseurs responsables, portée par l'État, et adhérente de l'Obsar. Une clause RSE est intégrée aux contrats cadres signés avec les fournisseurs nationaux et nous vérifions la conformité de nos partenaires (assurances, déclarations Ursaff, non-embauche de sans-papiers, etc.). Enfin, nous favorisons les achats locaux lorsque cela est possible.

09—Soutenir nos clients dans leurs projets

En veille constante sur l'évolution des techniques, nous proposons, de A à Z, des solutions économiques et durables à nos clients. Nous mettons à leur disposition tous les corps de métiers liés à la transformation de l'acier et nous les aidons à allonger la durée de vie de leurs bateaux. Nous modernisons nos équipements et nous gérons notre stock de matières premières afin d'être réactifs en cas d'avarie. Sur demande, nous fournissons des matériaux agréés BV ou Llyod et des travaux réalisés par des soudeurs formés et certifiés.

10—Garantir l'éthique et la conformité

Nous disposons d'un code de bonnes pratiques concurrentielles signé et appliqué par chaque salarié ayant des relations commerciales avec des parties prenantes externes. Des formations sur ce sujet sont régulièrement dispensées et des évaluations *ad hoc* sont menées auprès des salariés concernés. Toute pratique contraire à l'éthique peut être signalée par les collaborateurs, de façon anonyme ou pas, via un dispositif géré par un prestataire indépendant, et sera traitée par le comité éthique.